

## Les eurodistricts se mobilisent pour l'avenir de la politique de cohésion de l'UE

En octobre 2025, un courrier rédigé à l'initiative du GECT Eurodistrict PAMINA et signé par les quatre eurodistricts du Rhin supérieur ainsi que par l'Eurodistrict SaarMoselle a été adressé à la présidente de la Commission européenne, Madame Ursula von der Leyen. Ce courrier conjoint rappelle l'importance de la coopération transfrontalière pour l'Europe, notamment à travers des programmes Interreg décentralisés.

### **L'importance d'une Europe décentralisée, proche du citoyen**

Depuis 35 ans, Interreg incarne la coopération européenne décentralisée en soutenant des projets transfrontaliers dans divers domaines essentiels à la vie quotidienne des citoyens européens.

Malgré l'augmentation prévue des fonds alloués aux programmes Interreg, estimée à environ 10 milliards d'euros pour la période 2028-2034, les cinq eurodistricts ont souhaité alerter la Commission européenne sur l'avenir de ces programmes. En effet, la Commission propose un plan Interreg qui soulève des questions concernant la conception et la mise en œuvre des programmes à un niveau régional.

La centralisation envisagée dans le cadre d'un seul plan Interreg présente un risque pour les acquis concrets d'une Europe plus proche des citoyens, en particulier dans des espaces fortement intégrés tels que le Rhin supérieur, la Sarre-Moselle et la Grande Région. A cette occasion, les eurodistricts invitent la Commission européenne à garantir un accès équitable et direct des régions frontalières d'Europe aux fonds Interreg, élément essentiel à la vitalité de la coopération transfrontalière en Europe. Grâce aux programmes Interreg A<sup>1</sup>, une grande

<sup>1</sup> La coopération transfrontalière européenne, connue sous le nom d'Interreg A, soutient la coopération entre les régions NUTS III d'au moins deux États membres différents situées directement aux frontières ou adjacentes à celles-ci. Il vise à relever les défis communs recensés conjointement dans les régions frontalières et à exploiter le potentiel de croissance inexploité dans les zones frontalières, tout en renforçant le processus de coopération aux fins du développement harmonieux global de l'Union.

[https://ec.europa.eu/regional\\_policy/policy/cooperation/european-territorial/cross-border\\_en?ettrans=fr](https://ec.europa.eu/regional_policy/policy/cooperation/european-territorial/cross-border_en?ettrans=fr)

diversité de projets, qu'ils concernent la santé, la mobilité, l'éducation, la transition énergétique, la prévention des catastrophes ou d'autres thématiques tout aussi essentielles, ont pu être mis en œuvre dans les cinq eurodistricts.

Les eurodistricts plaident ainsi en faveur :

1. du maintien des programmes Interreg A, y compris dans les régions plus développées;
2. de la conception et de la gestion décentralisées de la coopération territoriale européenne (Interreg);
3. du maintien des espaces fonctionnels et des fonds destinés aux petits projets, qui impliquent et renforcent les communes, les associations et la société civile.

L'ensemble des éléments mis en avant dans ce courrier constitue une réelle source d'inquiétude pour les cinq eurodistricts signataires du courrier adressé à la Présidente de la Commission européenne. Cette démarche commune, avant tout pro-active, illustre parfaitement l'esprit de cohésion qui anime l'écosystème transfrontalier franco-allemand.

### **Interreg, pilier de la coopération transfrontalière décentralisée en Europe**

Les régions situées aux frontières intérieures de l'Union européenne représentent 40 % du territoire de l'UE, abritent plus de 30 % de la population européenne et génèrent environ 30 % du PIB de l'UE, comme l'a constaté la Commission européenne elle-même. Ces régions sont des espaces d'interdépendance transfrontalière où l'Europe est une réalité quotidienne et qui nécessitent des solutions concertées, notamment dans des domaines tels que la mobilité, la santé, l'économie, la transition énergétique ou encore l'aide en cas de catastrophe et la culture. Elles incarnent la solidarité transfrontalière face aux crises et constituent la base de nombreux échanges, de bonnes pratiques, d'amitiés et de projets exceptionnels.

Depuis de nombreuses années, les Eurodistricts situés à la frontière entre l'Allemagne, la France et la Suisse, qui comptent près de 7 000 000 d'habitants, sont le symbole de cette coopération fructueuse, souvent rendue possible par les programmes Interreg A dans le cadre de la politique européenne de cohésion. Ils sont la preuve que l'intégration européenne n'est pas une idée abstraite, mais une réalité tangible qui influence positivement la vie quotidienne des citoyens.

---

## **CONTACT**

### **GECT Eurodistrict PAMINA**

Yanis OTT – +33 (0)3 68 33 88 21 – [yanis.ott@alsace.eu](mailto:yanis.ott@alsace.eu)

**DOCUMENT** : Courrier des eurodistricts adressé à la présidente de la Commission européenne.